

Les ambassadeurs écogestes à la rencontre des plaisanciers

L'association pour le développement de l'éducation à l'environnement se mobilise dans les ports pour la 13^e campagne de sensibilisation à la protection de la mer... sans faire de vague

Deux ou trois conseils ? Une petite brochure ? Les ambassadeurs écogestes y vont prudemment mais sûrement. Il ne s'agit pas d'ennuyer les plaisanciers mais de les sensibiliser à la protection de la mer et la lutte contre la pollution.

Les jeunes intervenants passent ainsi de bateau en bateau pour inciter les touristes à être aussi vigilants en vacances qu'à la maison quant à leur impact sur l'environnement, leur expliquer la fragilité et les spécificités de la grande bleue.

L'Association pour le développement de l'éducation à l'environnement (ADEE) se mobilise pour sa 13^e campagne⁽¹⁾ de sensibilisation à la préservation de la mer.

L'herbier de posidonie à respecter

À Port-Fréjus, avec les passionnés de « L'écho du cachalot », au port Santa Lucia de Saint-Raphaël, à pied à partir des quais ou en kayak dans la rade d'Agay pour s'approcher des yachts et voiliers... les ambassadeurs « abordent » les propriétaires pour discuter sur les gestes à éviter et les bons « écogestes ».

Pour Diane Castriota, animatrice de l'ADEE, pas question de stigmatiser les esti-



Les ambassadeurs de l'ADEE interviennent de bateaux en bateaux, à partir des quais de Port Fréjus, de Santa Lucia à Saint-Raphaël ou en kayak dans la rade d'Agay. (Photos Michel Johner)

vants mais plutôt d'aller à leur rencontre : « Nous informons les plaisanciers sur la défense de l'environnement dans un entretien d'une vingtaine de minutes. C'est l'été, les gens sont en vacances, on n'est pas là pour les ennuyer mais nous cherchons à attirer leur attention, à leur faire prendre conscience des comportements ».

L'herbier de posidonie fait également l'objet d'une information spécifique. Les animateurs indiquent aux plaisanciers où jeter l'ancre dans les zones sableuses pour épargner ces plantes. Il s'agit aussi d'inciter à l'utilisation de produits d'entretien et d'hygiène non détergents mais d'origine végétale, ou encore de limiter la consommation d'eau pour

le rinçage du bateau... et respecter la biodiversité marine (les espèces protégées et la taille des poissons lors des pêches).

Les comportements s'améliorent

Un questionnaire est soumis pour tenter d'identifier les mauvaises habitudes et un guide pratique est remis, un livret par lequel l'équi-

Les bons conseils

Quelques gestes pour un tourisme responsable

- Préférer le lait solaire plutôt que la crème ou l'huile solaire pour limiter la dispersion de produits gras en surface.
- Attention, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Tout mégot jeté par terre finira sa course en mer.
- Observer les poissons, crustacés, coquillages et coraux sans les toucher ni les déranger. Limiter la pêche aux espèces et aux tailles autorisées.
- Respecter les éléments naturels déposés le long des côtes, autant d'abris pour la biodiversité.
- Rechercher des zones sableuses pour s'ancrer afin de préserver l'herbier de posidonie.
- Privilégier les produits

d'origine végétale mieux tolérés par le milieu.

- Utiliser les WC marins uniquement loin des côtes pour préserver les lieux de baignade.
- Pour faire les courses, privilégier les petits producteurs locaux.
- Pour le pique-nique, éviter les produits suremballés.
- Trier ses déchets et les jeter dans les poubelles prévues.



page s'engage à améliorer ses pratiques. Les plaisanciers leur réservent un accueil bienveillant. « On veut respecter la mer et améliorer nos comportements car nous aimons la nature. C'est essentiel que chacun participe », assure l'un d'eux. Une mission positive puisque les chiffres prouvent

qu'année après année, le public fait davantage attention (51 % des bateaux rencontrés en mouillage sont ancrés sur du sable contre 48 % en 2012...)

JOCELYNE JORIS
jjoris@nicematin.fr

1. Financée par le conseil régional, le conseil général, l'agence de l'eau, l'Ademe, les communes et la Cavem.